

APPEL D'OFFRES No. 220302

Vente d'un chasse-neige de marque Volvo 2000

DEVIS

22 février 2022

APPEL D'OFFRES Nº 220302

Vente d'un chasse-neige de marque Volvo 2000

La Communauté de Haut-Madawaska demande des soumissions pour la vente d'un chasse-neige de marque Volvo 2000. Il s'agit d'un équipement municipal usagé dont la description se trouve ci-dessous.

Numéro de l'article	Description
1	Chasse-neige de marque Volvo 2000 de couleur blanche

Toute personne désirant présenter une offre d'achat peut se procurer le document d'appel d'offres et le formulaire de prix préparé à cette fin, lequel est accessible sur le site Internet de la Communauté, www.haut-madawaska.com, sous l'onglet *Hôtel de ville – Appels d'offres/Contrats municipaux* ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h, à compter du mercredi mercredi 23 février 2022.

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi, 8 mars 2022, à 11 h (heure locale), et doivent être transmises dans une enveloppe scellée portant la mention « AO-220302 – Vente d'un chasse-neige de marque Volvo 2000 » à l'attention de : Pierre Milliard, Directeur général :

Communauté de Haut-Madawaska 3851, rue Principale Baker-Brook, N.-B., E7A 2A1

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit à 11h05.

Tout soumissionnaire éventuel peut demander à voir le chasse-neige en contactant le représentant municipal pour la planification d'une visite.

Tout soumissionnaire qui dépose une offre devra procéder, à ses frais, au transport de l'équipement adjugé, à partir du lieu d'entreposage. Le tracteur est vendu « tel quel », le tout tel que vu, et toute vente est finale et sans aucune garantie.

La Communauté de Haut-Madawaska ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et ne pourra encourir aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires si des articles ci-dessus mentionnés sont retirés de la liste avant la date limite du dépôt des offres.

Donné à Baker-Brook, Haut-Madawaska, ce	20
Signature de la personne qui remet les documents,	

TABLE DES MATIÈRES

1.	REN	SEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	. 5
	1.1 1.2 1.3 1.4 1.5 1.6 1.7	Demande de soumissions Présentation et dépôt des soumissions Réception des soumissions Réserve, conditions d'admissibilité et conformité des soumissions Consentement à la divulgation des informations Marque, sigles, identifications Taxes de vente Paiement	5 6 6
2.	REN	SEIGNEMENTS, DIRECTIVES ET PRÉSENTATION DE L'APPEL D'OFFRES	. 7
	2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 2.7 2.8	Élaboration et présentation de la soumission. Examen des véhicules et équipements mis en vente – Planification de visite	7 8 8 8
3.	DES	CRIPTION DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS MIS EN VENTE	9
	3.1 3.2 3.3 3.4	Description des équipements Offre minimale Frais de transport Disponibilité de l'équipement	9 9
4.	FOR	MULAIRE DE PRIX	10
ANI	NEXE	A – RÉCEPTION DES ADDENDA	11
ANI	NEXE	B – COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE	12
ANI	NEXE	C – DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS	13
RAI	PPFI	DES DOCUMENTS À FOURNIR	17

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Communauté de Haut-Madawaska

Personnes-ressources: Messieurs Peter Boutot, Directeur des Travaux publics et Éric Godin,

contremaître

Adresse: 3851, rue Principale, Baker-Brook, N.-B., E7A 2A1

Téléphone: 506-258-3030

Courriels: p.boutot@haut-madawaska.com

e.godin@haut-madawaska.com

1.1 Demande de soumissions

La Communauté de Haut-Madawaska désire recevoir des offres pour la vente d'un chasse-neige Volvo 2000, équipement municipal usagé.

1.2 Présentation et dépôt des soumissions

La soumission doit être remplie sur le formulaire prévu à cette fin, insérée dans une enveloppe cachetée portant la mention « AO220302 – Vente d'un chasse-neige Volvo 2000 ». La soumission doit être transmise à l'attention du directeur général à l'adresse qui suit :

Pierre Milliard, Directeur général Communauté de Haut Madawaska 3851, rue Principale Baker-Brook, N.-B., E7A 2A1

1.3 Réception des soumissions

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi 8 mars 2022 avant 11 h (heure locale). Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05.

Les soumissions par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées.

Il appartient aux soumissionnaires de s'assurer auprès de la réceptionniste que l'enveloppe contenant sa soumission a bel et bien été reçue par ce service avant la date et l'heure prévue, et ce, quel que soit le mode de transmission utilisé par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent utiliser les formulaires inclus au devis et inscrire tous les renseignements demandés en caractères d'imprimerie (lettres moulées).

Le directeur général ou son remplaçant de la Communauté, à l'expiration du délai fixé pour la présentation des soumissions, divulgue publiquement le nom des soumissionnaires ayant présenté une offre dans le délai prévu au présent devis et il transmet une copie de cette liste aux soumissionnaires qui en font la demande.

1.4 Réserve, conditions d'admissibilité et conformité des soumissions

La Communauté de Haut-Madawaska n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une soumission.

La Communauté ne s'engage à accepter ni la soumission la plus haute ni aucune des soumissions reçues ni à payer aucuns frais envers les soumissionnaires si un ou des articles devaient être retirés de la liste des véhicules et équipements mis en vente avant la date limite du dépôt des offres. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

1.5 Consentement à la divulgation des informations

En déposant une soumission dans les délais prescrits, le soumissionnaire consent à ce que son nom et le prix de sa soumission soient divulgués, le tout en conformité avec la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDIPVP).

1.6 Marque, sigles, identifications

L'acquéreur s'engage à faire disparaître toutes les marques, sigles et identifications de la Communauté de Haut-Madawaska dans les 24 heures suivant la prise de possession.

De plus, il s'engage à ne pas circuler avec de tels véhicules ou équipements avant l'enlèvement de l'identification sauf pour se rendre du lieu de prise de possession à sa résidence, commerce ou dans un garage afin de faire l'entretien du véhicule.

1.7 Taxe de vente

La taxe de vente du Nouveau-Brunswick (TVH) s'applique sur le prix de vente convenu entre les parties.

1.8 Paiement

Le paiement de la transaction doit se faire par chèque visé, mandat ou argent comptant. Le chèque ou le mandat doit être fait à l'ordre de « Haut-Madawaska ».

2. RENSEIGNEMENTS, DIRECTIVES ET PRÉSENTATION DE L'APPEL D'OFFRES

Pour tout renseignement technique concernant cet appel d'offres, le soumissionnaire devra communiquer avec l'un ou l'autre des représentants autorisés de la Municipalité, dont les coordonnées sont indiquées à l'article 1 *Renseignements généraux* du présent document.

Toutes les questions relatives à cet appel d'offres doivent parvenir, par écrit, au moins 24 heures avant le dépôt des soumissions. Elles doivent être adressées exclusivement à l'une ou l'autre des personnes désignées.

2.1 Élaboration et présentation de la soumission

Le soumissionnaire doit utiliser le « Formulaire de prix » joint à cette demande d'appel d'offres.

Un numéro d'article est attribué pour le tracteur incluant la souffleuse. Ce numéro devra être inscrit au formulaire de soumission dans la case prévue à cet effet.

2.2 Examen du chasse-neige mis en vente - Planification de visite

Toute personne qui désire soumissionner peut procéder à l'examen du chasse-neige usagé afin de constater par elle-même l'état de celui-ci. Elle doit prendre rendez- vous en communiquant avec le Directeur des Travaux publics, Peter Boutot, sur les heures de bureau, au numéro de téléphone suivant : (506) 258-3030.

La Communauté de Haut-Madawaska ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale quant à la qualité, la nature, le caractère, la quantité, le poids ou la taille des biens, ni quant à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque.

Elle se dégage de toute responsabilité à l'égard d'un bris ou d'une défaillance du bien usagé mis en vente.

La Communauté de Haut-Madawaska ne pourra être tenue responsable des omissions ou des erreurs découlant du fait que le soumissionnaire n'a pas suffisamment examiné l'état du véhicule offert.

Le bien est vendu « tel quel, sans garantie » aux propres risques de l'acheteur.

2.3 Addenda

La Communauté de Haut-Madawaska se réserve le droit, s'il y a lieu, d'expliquer, de modifier ou de compléter les documents de soumission déjà en circulation avant la date limite de réception des soumissions et, le cas échéant, de modifier la date limite de réception des soumissions au moyen d'addenda.

Ceux qui sont déjà en possession des documents d'appel d'offres en sont avisés au moyen d'un addenda signé par le responsable de la Communauté et transmis par télécopieur ou par courrier électronique. Il est cependant de la responsabilité du soumissionnaire de donner ses coordonnées afin que toute modification au document d'appel d'offres lui soit communiquée.

Ainsi, lorsqu'un soumissionnaire se présentera à la mairie pour se procurer les documents d'appel d'offres, celui-ci devra laisser à la réceptionniste ses coordonnées; s'il se procure les documents par le biais du site Internet de la Communauté, celui-ci devra faire parvenir ses coordonnées au bureau municipal soit par courriel ou par télécopieur en utilisant le formulaire joint à l'annexe B préparé à cette fin.

L'addenda est incorporé au document d'appel d'offres et en fait partie intégrante. Le soumissionnaire doit attester de la réception de chacun des addenda émis durant la période d'appel d'offres en indiquant le numéro et la date de chacun aux espaces prévus à cet effet (Voir l'annexe A).

Aucun renseignement verbal obtenu relativement aux documents de la soumission n'engage la responsabilité de la Communauté.

2.4 Signature de la soumission

Le formulaire de prix joint au présent document d'appel d'offres doit être signé par le soumissionnaire ou son représentant autorisé.

2.5 Période de validité des soumissions

Les soumissions présentées sont valides pour une période de soixante (60) jours suivant l'heure et la date limite fixée pour la réception des soumissions.

2.6 Retrait d'une offre

Le soumissionnaire peut retirer sa soumission en tout temps avant la date et l'heure fixées pour le dépôt des soumissions sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai prescrit. Il ne peut toutefois la retirer à compter de la date et de l'heure fixées pour le dépôt des soumissions.

2.7 Propriété de la soumission

La soumission déposée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété exclusive de la Communauté de Haut-Madawaska et ne sont pas retournés au soumissionnaire.

2.8 Frais de soumission

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement relativement aux frais engagés pour la préparation et le dépôt de sa soumission.

3. DESCRIPTION DU CHASSE-NEIGE VOLVO 2000 - ÉQUIPEMENT MUNICIPAL USAGÉ

Le soumissionnaire qui souhaite faire l'acquisition de l'équipement énuméré à l'article 3.1 doit prendre note que cette description n'est aucunement limitative.

3.1 Description des équipements

Numéro de l'article	Description	Prix minimal
1	Chasse-neige de marque Volvo 2000	13 000 \$

3.2 Offre minimale

Aucune offre de moins de la valeur minimale du bien présenté au tableau ci-dessus ne sera considérée.

3.3 Frais de transport

Les soumissionnaires qui se porteront acquéreurs du bien mis en vente devront eux-mêmes procéder au transport du tracteur adjugé, à leurs frais, à partir de leur lieu d'entreposage.

3.4 Disponibilité de l'équipement

L'équipement sera disponible lundi 14 mars 2022.

4. FORMULAIRE DE PRIX

COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE :

SOUMISSIONNAIRE:	
ADRESSE :	
COURRIEL :	
TÉLÉPHONE :TÉLÉC	COPIEUR:
RESPONSABLE :	TITRE :
PRIX SOUMIS	
Numéro de l'article :	
Description de l'article	
PRIX	\$
TVH:	\$
TOTAL	<u> </u>
Je, en mon nom personnel ou au nom de l'entrepris des documents de l'appel d'offres AO220302 – Ver	e que je représente, déclare avoir pris connaissance lte d'un chasse-neige Volvo 2000.
Je reconnais que le bien m'est vendu sans aucune	garantie et toute vente est finale.
Je reconnais qu'après avoir inspecté le bien, je m'e	n déclare satisfait.
SIGNATURE :	DATE :

Date

Signature

ANNEXE A - RÉCEPTION DES ADDENDA

-						
Δ	Ы	Ы	Δ	n	М	а

Nous accusons réception des addendas suivants dont les copies dûment signées par nous sont ci-jointes et nous affirmons que toutes les directives ont été suivies dans la préparation et la compilation de la présente soumission.

Titre

Addenda nº 1	
Addenda nº 2	
Addenda nº 3	

ANNEXE B - COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE

À remplir par le soumissionnaire et remettre au bureau municipal lors de l'obtention des documents d'appel d'offres.

SOUMISSIONNAIRE:		
ADRESSE :		
COURRIEL :		
TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :	
RESPONSABLE :	TITRE :	

Si les documents ont été obtenus à partir du site Web, prière de faire parvenir ce formulaire par courriel à : <u>info@haut-madawaska.com</u> ou par télécopieur : 506 258-3017.

ANNEXE C - DESCRIPTION DU TRACTEUR ET DE LA SOUFFLEUSE

NUMÉRO D'ARTICLE: 1

Description :	Chasse-neige Volvo		
Prix minimum :	13 000\$		
Statut :	Immatriculation valide, vérification mécanique requise		
Marque :	Volvo		
Modèle :	Freight Van / Fourgon de fret		
Numéro de série:	4V5JC2HE8YN869404		
Odomètre : (Heures)			
Année :	2000		
État :	 Le chasse-neige est fonctionnel. Voici quelques modifications qui y ont été faites dans les dernières semaines : L'inspection de la province a été faite à la fin octobre (coût de la facture : 4306 \$ + taxe). Une bonne partie du système d'échappement a été refaite cet automne. Deux lumières neuves ont été installées en avant sur le support à pelle. Les couteaux de la pelle ont été changés au début janvier. La chaine qui transporte le sable dans la boite à sable a été changée au début janvier. Le moteur hydraulique qui active la chaine de la sableuse a été changée au début janvier. Le démarreur a été changé le 20 janvier 2022. Le moteur a été refait à neuf il y a plus ou moins six ans. 		











RAPPEL DES DOCUMENTS À FOURNIR

Appel d'offres 220302

Vente d'un chasse-neige Volvo 2000

L'enveloppe doit être scellée et porter la mention « AO-220302 – Vente d'un chasse-neige Volvo 2000 » et doit inclure :

- Le « Formulaire de prix » dûment rempli et signé);
- Le « Formulaire attestant la réception des addendas » s'il y a lieu (annexe A).